AVERTISSEMENTS AGRICOLES

AUVERGNE ET LIMOUSIN

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
☎ (73) 92-42-68

SPV

BULLETIN TECHNIQUE
PUBLICATION PERIODIQUE

Edition générale

DIRECTEUR-GERANT : B. MORIN — N° de série : 307 — Numéro d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD — Régie de Recettes de la D.D.A. C.C.P. Clermont-Ferrand 5 503.17 — ABONNEMENT ANNUEL : 100 F

Le 1er Juin 1983

N°16

CEREALES

BLE

1° ETAT DES CULTURES EN LIMOUSIN

* Stade moyen

9 (dernière feuille visible) à 10-1, 10-2 (début épiaison).

* Situation Phytosanitaire

La Septoriose est la maladie la plus active dans la région : presque toutes les parcelles sont attaquées. Une parcelle sur deux a atteint le seuil d'intervention (plus de 50 % des F3 attaquées).

La Rouille Brune est rare : présence dans 15 % des cas sur TALENT.

L'Oïdium a tendance à se stabiliser.

Quelques pucerons sont notés sur le feuillage.

2° ETAT DES CULTURES EN AUVERGNE

* Stade

Les cultures s'échelonnent du stade 8 (dernière feuille visible) en Haute-Loire à 9 (ligule de la dernière feuille visible) et même 10-2, 10-3 (épiaison) pour les plus avancées.

* Situation phytosanitaire

Septoriose

Cette maladie est dominante dans le département de l'Allier avec 57 % de parcelles attaquées sur la F3, plus particulièrement en Sologne et dans le Bocage. Dans le Puy-de-Dôme, seulement 30 % des parcelles présentent des attaques sur la F3. Le seuil d'intervention est atteint dans quelques parcelles. En Haute-Loire, la maladie n'est pas signalée.

Rouille Jaune

De nouveaux foyers sont signalés dans le Puy-de-Dôme et dans l'Allier.

Rouille Brune

Elle est présente dans quelques parcelles, surtout en Haute-Loire et dans l'Allier. Elle demeure, en général, peu inquiétante pour l'instant.

Oïdium

Il évolue sérieusement, particulièrement dans les cultures denses et sur les variétés HARDI, FIDEL et ARMINDA.

P. 12 259

Pucerons

Quelques colonies sont présentes sur feuilles.

Cécidomyies Jaunes et Oranges

Un réseau de piégeage a été mis en place en Limagne : SAINT-GENES-DU-RETZ, PERSIGNAT, MARMILHAT, CHIDRAC, LE BROC (Plaine de Lavaur) pour le Puy-de-Dôme, et JENZAT dans l'Allier.

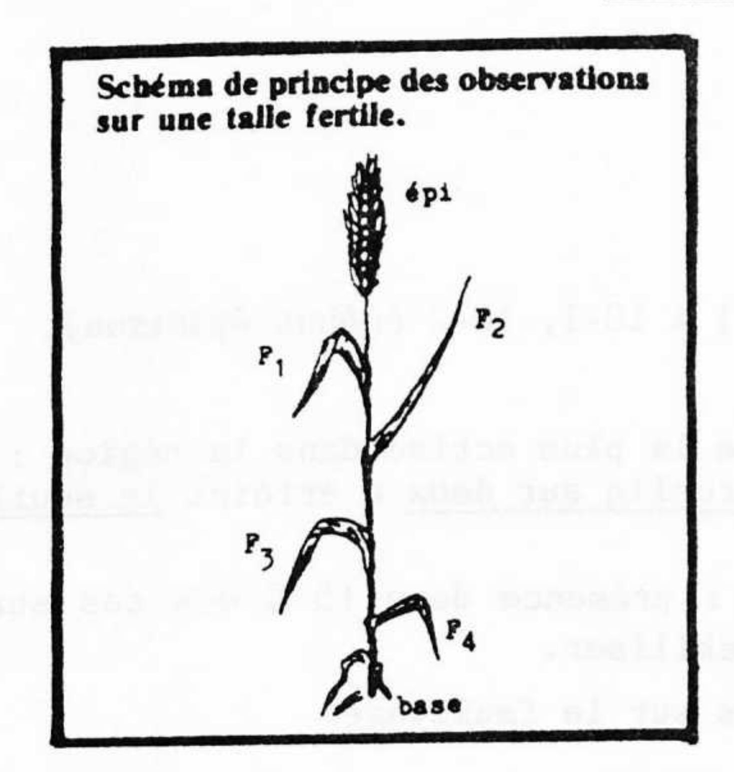
Les captures de cécidomyies sont faibles actuellement.

3° PRECONISATIONS

Les conditions climatiques de ce printemps devraient permettre une bonne rentabilisation du traitement "épiaison".

Celui-ci est à effectuer lorsque le blé atteint le stade 10-3 (moitié de l'épiaison achevée).

Intervenir en tenant compte des seuils d'intervention suivants :



Rouille Jaune : présence de foyers dans la parcelle,

Septoriose... : plus de 50 % des F3 attaquées,

Oïdium....... : plus de 50 % des F2 attaquées,

Rouille Brune : présence de pustules sur plus de 50 % des F2.

Utiliser un produit adapté. En cas de Septoriose très active et (ou) de Rouille Jaune, préférer une spécialité très performante.

Consulter le tableau paru dans le Bulletin n° 8.

L'adjonction d'un insecticide pour combattre les pucerons n'est pas justifiée.

Pour les Cécidomyies, il est rappelé que les attaques sont souvent très localisées et qu'une surveillance de chaque parcelle est nécessaire.

Un traitement est conseillé si les conditions suivantes sont réunies :

- *culture au stade sensible : Epiaison pour la Cécidomyie Jaune, floraison pour l'Orange,*
- *absence de vent et température crépusculaire supérieure ou égale à 15 °,*
- *PRESENCE de Cécidomyies dans la parcelle.*

Utiliser en cas de nécessité :

Serk : 2 l/ha - Sovinexion : 2 l/ha - Fénitrothion * (nombreuses spécialités) : 500 g m.a./ha

* Ce produit, le plus efficace, est dangereux pour les abeilles. Il ne peut être employé en présence de miellat provoqué par les pucerons.

CONSULTER LES REPONDEURS TELEPHONIQUES

03) (70) 32.34.59 (VICHY)) (70) 44.44.44 (MOULINS)	63) (73) 91.82.82 (AULNAT)

.../...

ORGE D'HIVER

1° ETAT DES CULTURES EN LIMOUSIN

* Stade

10-3, 10-4 (épiaison) à 10 5-2 (floraison).

* Situation phytosanitaire

La Rhynchosporiose évolue gravement par une montée sur les feuilles supérieures dans la majorité des parcelles. Cette maladie a été mal maîtrisée du fait des conditions pluvieuses de Mai et des difficultés pour la réalisation des applications courant montaison.

L'Oïdium est rare.

2° ETAT DES CULTURES EN AUVERGNE

* Stade

10-4 à début floraison.

* Situation phytosanitaire

Développement de la Rhynchosporiose sur les feuilles supérieures, surtout dans l'Allier : Sologne, Bocage. Présence de Rouille Jaune dans certaines parcelles.

3° PRECONISATIONS

Le stade d'intervention normal contre la Rhynchosporiose est dépassé dans de nombreuses situations. Toutefois, une intervention peut être encore envisagée pour les parcelles les moins avancées qui n'ont pas pu être protégées du fait des pluies.

En cas d'attaque de Rouille Jaune, il est nécessaire d'effectuer un traitement.

Utiliser un produit performant. Consulter le tableau paru dans le Bulletin n° 8.

ORGE DE PRINTEMPS

Pour combattre l'Oïdium présent dans de nombreuses parcelles, un traitement peut se justifier dès le stade 1-2 noeuds.

BETTERAVES

Pucerons verts et noirs

Maintenir la surveillance. Les préconisations de notre Bulletin n° 15 demeurent valables.

COLZA

Alternaria

Aucun symptôme sur siliques n'est observé pour l'instant. Il est inutile d'intervenir.

Surveiller vos colzas jusqu'à 3 semaines avant récolte. Seul l'iprodione (ROVRAL, KIDAN) a une bonne efficacité.

P.260

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Des taches sont observées dans la plupart des vergers.
Les risques de contaminations sont donc très importants.

Il convient de rester très prudent et de maintenir une protection soignée. Renouveler les traitements, même en cas de pluies faibles.

OIDIUM DU POMMIER

Cette maladie est également présente dans de nombreuses situations. Poursuivre la lutte.

ACARIENS ROUGES

* Dans les vergers où un traitement acaricide spécifique n'a pas encore été réalisé, intervenir rapidement.

* Ailleurs, un contrôle doit être réalisé afin d'apprécier l'efficacité du précédent traitement. Renouveler l'application si nécessaire en utilisant, si possible, un produit différent.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les premières captures au piégeage sexuel ont été obtenues le 31 Mai à VEYRE-MONTON (63). Elles sont toujours nulles à SAINT-SANDOUX et CEBAZAT.

Il est encore trop tôt pour intervenir.

PUCERONS NOIRS DU CERISIER

Des colonies sont en cours de formation à l'extrémité des rameaux.

Si un traitement n'a pas encore été réalisé, intervenir rapidement.

Pour le choix du produit, tenir compte du délai d'emploi avant récolte indiqué sur l'emballage.

PUCERON VERT DU PECHER

Dans certaines parcelles, la présence de ce puceron est notée.

Si l'on compte plus de 7 % de rameaux contaminés, effectuer un traitement.

BACTERIOSE DU NOYER

Les conditions actuelles sont favorables au développement de cette maladie.

Maintenir la protection.

.../...

VIGNE

ACARIOSE

Cette affection, due à un très petit acarien (invisible à l'oeil nu), se traduit par un mauvais développement des pousses, notamment celles proches du cep.

Des dégâts préjudiciables, en particulier sur jeunes vignes, sont observés actuellement en beaucoup de secteurs du Puy-de-Dôme et de l'Allier.

Un nouveau traitement doit être réalisé rapidement en présence de symptômes.

Pour le choix des produits, consulter le Bulletin n°13 du 11 Mai.

ACARIENS ROUGES

Un foyer a été découvert à BREUX (03).

Les symptômes sont voisins de ceux de l'acariose.

Les acariens rouges sont visibles avec une loupe à faible grossissement.

Intervenir rapidement si nécessaire avec un acaricide spécifique.

MILDIOU

Une intervention devra être réalisée dans les prochains jours.

Pour le choix des produits, se reporter à la note nationale publiée dans l'avis n° 12 du 4 Mai 1983.

Nous vous rappelons que :

- Les fongicides de contact, non pénétrants doivent être renouvelés après une pluie de 20 à 25 mm ;
- Les produits à base de cymoxanil, sont à l'abri du lessivage, mais ne circulant pas dans la sève, ne permettent pas une protection de la surface végétale qui se développe après l'application.
- Les produits à base de métalaxyl, ofurase et phoséthyl Al sont systémiques et permettent une protection de 12 à 14 j. (attention au phénomène de résistance avec métalaxyl et ofurase).

BLACK ROT - BRENNER

Dans les secteurs concernés par ces maladies, maintenir une protection soigneuse.

Choisir un produit anti-mildiou présentant une efficacité suffisante contre ces maladies.

OIDIUM

Poursuivre la protection.

A la liste des produits publiée dans l'avis n° 13 du 11 Mai, ajouter : DENARIN (produit à base de triforine).

BOTRYTIS

La note jointe fait le point sur la conduite à tenir en 1983.

Des feuilles atteintes ont été découvertes dans l'Allier en différents secteurs : nécrose d'une partie de la feuille prenant l'aspect, à la face supérieure, d'une brûlure.

Une intervention spécifique ne se justifie pas actuellement. Toutefois, il convient de surveiller attentivement l'évolution de cette maladie.

P261

SOINS A DONNER EN CAS DE GRELE

La grêle a occasionné des dégâts importants dans le secteur de CHATEL-DE-NEUVRE? CHEMILLY (03).

En cas de grêle, traiter immédiatement avec un produit à base de captane (nomb. spécialités), folpel (nomb. spécialités), dichlofluanide (EUPARENE).

AMENAGEMENT DE LA LUTTE

CONTRE LA POURRITURE GRISE DE LA VIGNE

Ce texte a été réalisé par un Groupe de Travail réunissant des représentants de l'Institut National de la Recherche Agronomique (I.N.R.A.), de la Chaire de Viticulture de l'Ecole Nationale Agronomique de MONTPELLIER, de l'Institut Technique de la Vigne et du Vin (I. T. V.) et du Service de la Protection des Végétaux (S.P.V), après consultation du Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne (C.I.V.C.).

Depuis 1977, la lutte chimique contre la pourriture grise de la vigne grâce à l'emploi de spécialités commerciales à base d'imides cycliques Sumisclex (procymidone), Ronilan et Ronilan SP (vinchlozoline), Rovral et Kidan (iprodione) a assuré aux viticulteurs une protection très satisfaisante. Cette lutte était conduite dans le cadre de la méthode standard qui consiste à appliquer quatre traitements de chaque côté du rang au niveau des grappes (début nouaison, fermeture de la grappe, début véraison, trois semaines avant récolte).

Mais ces dernières années, l'apparition de souches résistantes de Botrytis à ce groupe de produits vient anéantir plus ou moins rapidement les potentialités de ces fongicides.

Cependant, les situations sont très différentes selon les zones viticoles et les pertes d'efficacité dépendent essentiellement du nombre d'applications réalisées les années passées.

Si dans certains vignobles (Bordelais, Cognac, Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur) peu touchés par ce phénomène, ces produits gardent tout leur intérêt en maintenant leur efficacité (égale ou supérieure à 80 %) dans d'autres (Champagne notamment mais également Bourgogne, ALsace, Val de Loire) la protection est d'un niveau nettement inférieur et même parfois nulle. Cette situation est très inquiétante car les viticulteurs ne disposent, comme autres produits que de spécialités ayant une efficacité limitée (20 à 50 %), irrégulière et insuffisante pour assurer une protection correcte du vignoble en cas d'attaque assez importante de pourriture grise.

Il convient donc, pour 1983, comme nous l'avions déjà signalé l'année dernière de tenter de limiter le développement de la pourriture grise par un ensemble de mesuresen essayant de freiner le développement de la résistance dans les zones touchées ou d'éviter son implantation dans les zones non encore atteintes.

* Les mesures prophylactiques sont indispensables.

- Certaines mesures culturales permettent de limiter la vigueur et de favoriser l'aération au niveau des grappes. Par exemple, on réduira les apports d'azote, sous toutes ses formes, au minimum et l'on interviendra dans la mesure du possible sur le système de conduite (taille, palissage et effeuillage) pour éviter l'entassement du feuillage autour des grappes.

- L'application de traitements préventifs contre les attaques de 2è et éventuellement 3ème génération de tordeuses ou vers de la grappe (Eudémis et Cochylis), en limitant les blessures sur les baies, a pour conséquence de réduire le taux de pourriture.

- Une lutte soignée contre l'oïdium évite également l'éclatement des baies favorable à l'installation de pourriture grise.

La lutte contre le mildiou avec certains fongicides (sels de cuivre, folpel, captafol, dichlofluanide) peut avoir une action freinatrice lorsqu'on est conduit à les employer à une cadence assez rapprochée et sous réserve que les grappes soient bien touchées.

P. 262

* Avec les imides cycliques, la lutte spécifique antibotrytis comportant les quatre applications de la méthode standard doit être abandonnée. Mais selon les vignobles, les stratégies de lutte seront différentes.

- En Champagne, la résistance étant généralisée dans ce vignoble où le nombre de traitements a été important les années passées (souvent supérieur à 4), l'efficacité des imides cycliques sera probablement très faible à nulle en 1983 comme les essais l'on montré en 1982. Dans ces conditions, il serait logique d'abandonner provisoirement l'utilisation de ces produits de manière à provoquer une baisse de la proportion des souches résistantes dans le vignoble. En persistant à utiliser ces fongicides, de quelque manière que ce soit, on maintiendra le potentiel de résistance et l'on obtiendra une efficacité inférieure ou au mieux égale à celle procurée par l'Euparène (4 kg/ha), produit homologué contre le Botrytis ou par le Mycodifol liquide (5 l/ha) ou par le B. T. F. (3,5 l/ha). Malgré leur efficacité réduite et leurs effets sur les fermentations en utilisation tardive, ces trois spécialités peuvent être conseillées. D'autres spécialités à base de matières actives pour la lutte contre le mildiou (voir mesures prophylactiques), bien qu'à action plus faible, peuvent éventuellement être employées.

- En Alsace, Bourgogne, Beaujolais et Val de Loire, où localement la résistance est bien implantée, il est prudent de ne pas dépasser 2 applications d'imides cycliques par an en tenant compte des indications qui seront fournies par le Service de la Protection des Végétaux (Stations d'Avertissements Agricoles). Si d'autres traitements sont préconisés, on utilisera l'une des trois spécialités mentionnées dans le cas de la Champagne.

- Dans les autres vignobles, il convient de ne pas induire la situation principalement observée dans la moitié nord de la France, donc de limiter le nombre des traitements avec les imides cycliques. Il semble que 2 traitements annuels serait un nombre à ne pas dépasser en se référant aux indications fournies par le Service de la Protection des Végétaux (Stations d'Avertissements Agricoles). Cependant, un programme avec 3 ou 4 applications pourra être retenu au cours d'une année où les risques seront particulièrement élevés mais cette alternative ne doit être qu'exceptionnelle.

Les Stations d'Avertissements Agricoles s'efforceront de fournir des informations sur l'évaluation du risque, notamment en tenant compte des données de la modélisation de la maladie définie par S. STRYZIK (A.C.T.A.) afin d'aider le viticulteur dans le choix des traitements.

Mais tous les viticulteurs doivent être bien conscients du danger actuel que représente la résistance, car en l'absence de produits de remplacement ayant un haut niveau d'efficacité, la lutte chimique contre la pourriture grise ne pourra être qu'imparfaite. Les mesures prophylactiques déjà citées prennent donc toute leur importance.

* * * * * *
* * * * *